



Challenge Endurance Proto V de V 2010

Esprit et philosophie



www.vdev.fr

www.ffsa.org

Créé par Eric Van de Vyver, le Challenge Endurance Proto entame cette année sa septième saison en se distinguant par sa régularité et sa philosophie de limitation des coûts dans tous les domaines. L'acharnement de V de V permet aujourd'hui aux compétiteurs de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions de Fair-play, convivialité et compétitivité, loin des standards des autres challenges proposés en Europe favorisant plus volontiers la performance à « tout prix ».

Durée des courses :

Dans le plus pur esprit de l'endurance, V de V a toujours privilégié le temps de roulage et mis en place sa réglementation dans ce sens. V de V propose en 2010 pas moins de 38 heures de course avec de nombreuses séances d'essais libres et qualificatifs.

Budget :

Le montant des engagements n'a évolué que par le niveau de qualité des circuits proposés. Ce tarif représente ainsi l'un des meilleurs en Europe, tout en proposant des tracés mythiques et modernes comme le Mugello, le Paul Ricard, Motorland Aragon, Jarama, Estoril ou Magny-Cours sans oublier les incontournables circuits Français que sont Dijon et Lédénon.

En effet, avec une course de 3 heures, soit 1 400 €, que V de V offre à chaque équipage engagé à l'année, le prix de l'heure de roulage en course se situe à 470 € T.T.C. sur la saison, un tarif défiant toute concurrence par rapport aux circuits visités.

Technique :

Basé sur le règlement FIA pour permettre aux voitures de s'exprimer dans d'autres compétitions, le règlement V de V a été constamment adapté pour répondre aux attentes des concurrents dans des domaines aussi divers que :

- le poids des voitures (CN 2 litres limité à 570 kg au lieu de 535 kg),
- le régime moteur limité à 8200 tours,
- l'interdiction du carbone en dehors de l'aile,
- l'interdiction de la télémétrie,
- la limitation et le contrôle du prix des voitures neuves à 85 000 € H.T., prêtes à rouler,
- l'homologation des voitures pour un minimum de trois ans avant la sortie d'un nouveau modèle du même constructeur,
- l'homologation des marques et types d'amortisseurs et de freins définis par chaque constructeur, V de V et la FFSA,
- l'interdiction de l'anti-patinage,
- l'acceptation du « Paddle Shift », commandé par le pilote de façon électrique ou pneumatique et dans les seuls buts de la fiabilité des boîtes et des moteurs et d'offrir plus de confort aux pilotes,

Sportif :

Les pilotes gentlemen drivers sont mis à l'honneur avec une réglementation particulière pour les pilotes professionnels :



La Passion dans la Compétition



MICHELIN

MOTUL

AVON TYRES



www.teamfj.com



Challenge Endurance Proto V de V 2010

Esprit et philosophie



www.vdev.fr

www.ffsa.org

- Dans le cas d'un équipage composé d'un pilote « professionnel » et d'un ou deux pilotes « Gentlemen driver », le pilote « professionnel » devra effectuer un temps de conduite inférieur à la moitié de la durée totale de la course.
- Dans le cas d'un équipage composé de deux ou trois pilotes « professionnels », la voiture sera mise hors classement.

La mise en place d'équipe de direction de course, de commissaires sportifs, techniques et de piste FFSA évoluant en toute impartialité.

Une voiture immobilisée sur le bord de la piste est toujours dépannée jusqu'à son stand, le plus vite possible compte-tenu des circonstances de course spécifiques, pour lui permettre de reprendre la piste au plus vite.

La limitation du nombre de mécaniciens lors d'une intervention sur la pit-lane.

Sécurité :

Le passage aux dernières normes FIA en matière de châssis et les kits d'évolution des arceaux des anciennes voitures permettent une sécurité optimale pour les pilotes.

La limitation de la durée de conduite d'un pilote et l'obligation à un repos minimum entre deux relais permettent d'éviter les pertes de vigilance.

La normalisation en 2010 de l'utilisation du système Hans.

Carburant :

La fourniture du carburant sur le principe d'une station service mise en place par V de V reste le plus sûr et le moins coûteux.

Si le coût du litre d'essence peut paraître important, il évite tout système de « coupling » nécessitant des investissements importants sur les voitures ou en matière de logistique dans les stands pour les écuries.

Le « coupling » réclame par ailleurs de nombreuses manipulations de carburant dans les stands (4 à 5 jerricans de 20 litres pour remplir une voiture) favorisant les risques d'incendie et rendant le temps de ravitaillement plus dangereux et plus long.

Le carburant V de V est distribué par Team FJ pour la saison 2010 au prix de 2,50 € H.T. le litre. Ce prix comprend pour chaque épreuve :

- l'acheminement du carburant sur tous les circuits,
- la fourniture, l'entretien, l'étalonnage et le contrôle des pompes (volucompteurs),
- un groupe électrogène,
- trois techniciens spécialisés,
- des pompistes qualifiés pour la distribution,
- le service d'incendie,
- la présence de quatre commissaires sportifs FFSA.

La réglementation de la capacité des réservoirs et son contrôle assure une équité sportive essentielle.

Pneumatiques :



La Passion dans la Compétition





Challenge Endurance Proto V de V 2010

Esprit et philosophie



www.vdev.fr

www.ffsa.org

La dimension de jantes unique de 13 pouces et la fabrication spécifique par le manufacturier officiel de pneumatique permettant aux voitures de parcourir entre 4 et 6 heures de courses a permis de réduire les coûts tout en offrant un équilibre sportif aux épreuves.

La saison 2010 voit la continuation de la limitation drastique du nombre de pneumatiques utilisés.

Pour la séance d'essais qualificatifs et la course d'une épreuve de 3 ou 4 heures, seulement 2 trains sont autorisés, 3 pour une épreuve de 6 heures.

Convivialité et service :

L'interdiction de fermer son stand pendant une épreuve.

La mise en place du Restaurant du Paddock avec un service d'un rapport qualité/prix en phase avec l'esprit de la série.

L'implication des constructeurs pour proposer un service de pièces détachés et d'assistance sur les paddocks.

L'implication des partenaires V de V pour proposer leur service, radios, pièces détachées, outils, assurances.

Le choix des partenaires sur le rapport tarifs/intérêt pour les concurrents des produits qu'ils proposent.

Pérennité :

Désireux d'offrir à son sport un avenir serein, V de V s'attache à faire respecter les règlements FFSA et FIA en matière de nuisance.

Ainsi, V de V est précurseur dans l'application des normes de bruit mise en place par la FFSA et la FIA dans ces épreuves qui sont aujourd'hui les seules à respecter ces normes et à recevoir un accueil toujours plus favorable de la part de tous les circuits européens.

Nouveaux classements :

Depuis 2009, la FFSA invite les vainqueurs du Challenge à la remise des prix des championnats officiels de la FFSA, reconnaissant ainsi son importance.

Afin de donner un intérêt sportif à tous les concurrents engagés, V de V réserve, depuis deux saisons, plusieurs classements spécifiques.

Ainsi, les nouvelles voitures sont récompensées par le Challenge A, les anciens modèles par le B, les voitures de la catégorie C3 par le Challenge C alors que les équipages composés totalement de pilotes ayant chacun cinquante ans et plus monteront sur le podium du Challenge Gentlemen Drivers.

Avenir :

Organisateur de course depuis 1992 et compétiteur, à l'écoute des pilotes et des écuries, Eric Van de Vyver sera toujours animé de la même volonté pour proposer des challenges alliant une durée de roulage importante sur les plus beaux circuits européens, des règlements techniques et sportifs permettant de limiter les coûts et de garantir l'équité sportive, le tout dans une ambiance conviviale et amicale.



La Passion dans la Compétition

